



Éléments de contexte

Dans son rôle d'observatoire des parcours, et afin de contribuer au diagnostic territorial partagé des besoins et de l'offre, le DAC est missionné pour alerter et faire remonter auprès des partenaires et des instances les dysfonctionnements liés aux parcours recensés lors de son accompagnement. Il doit également participer et mettre en place des réunions de concertations pluriprofessionnelles ou groupes de travail thématiques, afin de permettre une réflexion collective et mettre en œuvre des mesures pour fluidifier les parcours de santé/vie. (Cadre national d'orientation des DAC - Juin 2023)

A quels besoins répond le projet ?

- Améliorer l'accès aux soins, garantir la continuité des soins
- Optimiser la coordination des acteurs
- Adapter les réponses aux besoins réels, réduire les inégalités
- Évaluer et améliorer les politiques publiques en faveur de l'autonomie

Publics cibles

- Patients à besoins complexes
- Patients vulnérables
- Tous les patients du territoire

Les causes des principales difficultés à recenser via l'observatoire des ruptures

- Difficultés dans la réalisation de sa mission pour le professionnel/service
- Absence ou insuffisance de professionnels/services sur le territoire
- Difficultés d'articulation entre les professionnels/services sur le territoire
- Difficultés contextuelles de recours aux professionnels/services : problématiques financières, d'accès aux droits, à l'information, de traduction ou de mobilité
- Difficultés à la suite de la perte définitive ou temporaire d'un ou des aidants

Objectifs visés

- Recenser et analyser les difficultés, les manques et dysfonctionnements dans les accompagnements des publics en situation complexe
- Partager collectivement les constats avec les acteurs du territoire et co-construire des réponses
- Faire évoluer les pratiques professionnelles et favoriser les bonnes pratiques
- Faire remonter les besoins identifiés aux autorités de régulation (ARS, Conseil départemental) pour faire évoluer l'offre territoriale

Les étapes de l'ORP

REPÉRER

ANALYSER

PARTAGER ET AMÉLIORER

ALERTER L'ARS

Le calendrier du déploiement du projet

JANVIER À JUIN 2026

Acculturation des équipes du DAC

JUIN 2026

Installation du Comité stratégique

JUILLET 2026

Analyse des ruptures avec les partenaires

OCTOBRE 2026

Bilan annuel Comité stratégique

Livrable(s) attendu(s)

- Analyse quantitatives des déclarations de ruptures
- Analyse qualitative des ruptures de parcours : Personas
- Rapport annuel de l'observatoire

Partenaires

- Tous les acteurs du champs sanitaire, social et médico-social
- Les partenaires du DAC au sein de la gouvernance territoriale
- ARS, Conseil départemental, CPAM